

# Programme Local de l'Habitat (PLH)

La CCPOH s'est dotée de la compétence PLH en 2015

Celle-ci lui permet notamment :

- > d'élaborer un Programme Local de l'Habitat,
- > de recourir à l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise

Le Programme Local de l'Habitat est un document de planification spécifique à la problématique du logement. **Il permet d'identifier les besoins de la population en termes d'habitat et de définir ainsi les objectifs visant à y répondre.** Par exemple : favoriser la mixité sociale, améliorer l'accessibilité du logement aux personnes à mobilité réduite, réhabiliter et créer des logements en fonction des tranches d'âges et de la taille des foyers...



**Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte**

1 rue d'Halatte - BP 20255  
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex  
Tél. :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser